Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 29

Artikel: En devisant du bon vieux temps : [suite]
Autor: Monnet, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206142

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

II

Les chanteurs du Léman.

Au nombre des chanteurs qui succédèrent au père Tiaver, dans un des banquets dont nous venons de parler, il faut citer, dit la chronique, un jeune homme de la contrée, n'appartenant pas à la louable corporation des bateliers, mais qui avait eu le talent de se faire inviter par le motif qu'il était le bienvenu pour quelqu'un de la maison. Il fut assez bien accueilli lorsqu'il demanda la parole pour une chanson dont voici le premier couplet :

De Lavaux, sol riche et fertile,
Voyez le brave vigneron ;
C'est lui, par son travail habile,
Qui fit au pays son renom.
Quand Bacchus faisant sa tournée
Vint s'arrêter dans nos hameaux
Il dit : « J'ai fini ma journée,
Je suis heureux d'être à Lavaux. »
Terre chérie !
Oh ! ma patrie !
Où voit-on d'aussi beaux coteaux ?
Honneur à vous, gens de Lavaux ! *(bis)*

L'escadre de Cully.

Nous avons dit tout à l'heure qu'à cette époque le port d'Evian n'était pas encore construit, celui de Cully était très fréquenté. On y voyait une grande lignée de barques dont les patrons ne nous sont connus que par leurs sobriquets. C'étaient :

L'Aigle, grande barque appelée parfois le vaisseau amiral ; elle avait onze ancres devant et pouvait porter 400 tonneaux de chaux. Patron « Le Tion ».

La Belle Estomac, 8 ancres et 300 tonneaux. Patron... Ces deux barques étaient de Vevey.

L'*Hercule*, patron l' « Allumette », du port de Morges.

La Guimbarde, patron « Comme cela là », de Rolle.

La Galliotte, patron « Piapa », de Nyon.

La Michaude, patron le « Gros Capitaine », de Genève.

La Syrène, d'Ouchy, ayant pour patron « Naz cuet », et sur la quille on lisait cette devise : « Laissons dire et faisons bien ».

Il était très curieux, paraît-il, de se mêler un peu aux équipages de ces barques, surtout le soir, lorsqu'ils se réunissaient dans leurs établissements favoris, donnant sur le port de Cully. L'une des enseignes portait : *La Medze*, et l'autre : « *Oberge* » *pour les charretiers du* « *laque* ».

Pour comprendre ce titre singulier de *Medze*, disons que Cully avait, comme tous les autres endroits du pays, son sobriquet, et que ce mot, qui était précisément le sien, est le nom donné à l'ablette ou *blanchet*, poisson très abondant dans notre lac. Le blanchet étant connu pour mordre à tous les appas est appelé vulgairement *medze*.

La pinte du *Medze* était très en faveur dans ce moment-là parce qu'elle était desservie par l'homme qui, quelques années auparavant, avait joué le principal rôle dans le sauvetage d'un enfant abandonné sur le *Perroquet*, et auquel nous reviendrons bientôt. C'était aussi l'endroit où la musique se réunissait pour ses répétitions.

Chaque équipage apportait là son pain et son bouilli froid, et, tout en mangeant, les langues ne restaient pas inactives. On y entendait, nous dit un témoin oculaire, les jurons les plus variés. Vevey se distinguait en cette matière par la haute nouveauté. Morges brillait par la variété et la qualité.

Un soir, les mâchoires ayant suffisamment manœuvré, une conversation générale, le grand branle-bas commença ; tous les brulôts étant allumés, le patron l' « Allumette », de l'*Hercule*, obtint un certain silence pour raconter les tribulations de son dernier voyage de Morges à Cully. Mais avant de lui donner la parole, nous ferons remarquer qu'à cette époque en question il existait entre les bateliers et les riverains une antipathie qui dégénérait quelquefois en voies de fait. Les bateliers étaient ordinairement sur la défensive, parce que, ayant à répondre à plus d'un, la tâche devenait parfois pénible et difficile. Ces conflits, émaillés de railleries mordantes, avaient ordinairement pour objet tel ou tel acte répréhensible ou ridicule, dont un batelier s'était rendu coupable et qui rejaillissait sur toute la corporation. Les répliques, à leur tour, portaient ou sur un méfait de la localité querelleuse ou sur un sobriquet.

L'*Allumette* ayant pu obtenir le silence, s'exprima à peu près en ces termes : « Partis de Morges le matin, par un bon faux mourjé, nous sommes bien venus jusqu'à Ouchy, mais là se sont levés un *séchar* et une *lardaire* qui nous ont obligé à prendre les étires jusqu'à Cully. Quand nous avons été sous les Désertes, les gens de Pully ont commencé à nous engueuler en nous demandant combien les zizelettes se vendaient à Morges en nous criant : « Contrebandier, voici les gabelous. Sauve-toi, etc. ». Avec ces pauvres Pulliérens, il était facile de riposter. Aussi, quand j'ai eu dit : « Vas-t'en, vilain *gogan*, va coter ton clocher qui tremble quand on sonne. On vous connaît, bohémiens, à votre patois guttural et à votre goût pour la musique, etc. », il aurait fallu voir baisser l'aile à ces naturels du pays. Heureusement que par là c'est *tes.t* et que nous étions trop loin, car nous aurions été assommés par les pierres dont ils nous menaçaient.

» Pully passé, nous étions certains d'être accueillis par Lutry encore plus rudement. Après avoir passé Paudex, des cris lointains se firent entendre ; nous ne répondîmes pas afin de ménager nos forces pour le passage de la ville. Là, on nous a lancé des feux croisés des remparts, du Singe et surtout des galeries. Aussi nous avons lâché toutes nos bordées : « Allez, méchants mange pêches *(caca perse)*, à Promasens, racheter votre Saint-André que vous avez vendu pour cinq quarterons de cerises sèches ».

» A Villette, la grosse bande du *Duc* a ouvert quelques feux auxquels nous avons riposté en disant : *A Velletta, rin de pan que sique on lai puarte de Naran.*

» Enfin, arrivés à Cully, vers la pointe du grand peuplier, nous aperçûmes des figures sympathiques ; il y avait tous ces braves amis qui se présentent pour recevoir le *charron* (corde à amarrer) : *Pioulet*, *Bourbon*, *Ministre*, *la Botte*, *Grillottier*, *Bollon* et plusieurs autres qui ont aidé à ancrer. Ce n'est pas comme à Ouchy, où tous les services doivent se payer, et si on n'en a pas besoin, ils sont à vous demander : *Païe-to rin ?* Et puis quelles gens ! Imaginez : je demandais aux frères Boudzaçus des nouvelles de leur père ; l'aîné m'a répondu : *Noutron pare, lé mort ceti l'hiver. No lin bin hiverna po lou diablio.* »

(A suivre). LOUIS MONNET.

Entre bonnes amies. — La belle Mme de K..., qui passe pour dissimuler quelques-uns de ses nombreux printemps, a pour péché mignon de se parfumer à l'excès.

Une de ses intimes amies disait à ce propos :

— Elle raffole positivement des odeurs et des extraits...

— Excepté de l'extrait de naissance ! fit observer une autre amie, plus intime encore.

Injustice. — Un pauvre diable raconte sa dernière mésaventure :

Je n'avais pas mangé depuis deux jours. Désespéré, je me précipite dans la Seine. Un marinier me repêche... Eh bien, on a donné 25 francs à mon sauveur... et rien à moi !...

Attrapé, l'oncle. — On vante à l'oncle Paul l'intelligence et la malice du petit Bob, qui est toujours le premier de sa classe.

— Eh bien, Bob, dit l'oncle Paul, dans l'intention d'embarrasser le malin neveu, combien font 3 grenouilles et 5 lapins ?

Interloqué par cette question saugrenue, le gamin reprend bientôt son aplomb...

— Ça fait... ça fait... 8 sautipèdes !

Imprudence. — Moi, disait un parvenu, je ne parle jamais à mes inférieurs.

— Etes-vous sûr d'en avoir jamais rencontré ?

TOURDZON ET SON AVOCAT

Tourdzon l'ètâi accusâ d'avâi robâ onna ceintanna de francs, outre la né, à n'on bolondzî que l'avâi portâ pllieinta et quemet ein avâi que l'avant vu Tourdzon verounâ à l'einto de la bolondzeri, lè dzein l'avant vito de : « L'è Tourdzon que l'a fé lo coup de teimps ! » et lè gendarme l'avant menâ reduire à la gapiounâre. Faut crère que lè z'affére n'allâvant pas tant bin por lî, du que lo gardâvant asse grand teimps et que l'ant pas laissî corre que por lo menâ âo Tribunat. L'è vere que clli Tourdzon ètâi on mince guieux assebin et lo premi reinmoua-pllièce que la terra pusse portâ ; mâ por robâ vè lo bolondzî lè ceint francs, nion pouâve lo dere, nion l'avâi vu. L'a tot parâi faliu prendre on avocat, et que l'a chè on tot fin, lo premî minnamor dau payî, que savâi bin menâ la leinga, — eintre sa fenna et li, ein dèvessant battiorâ dau commerce ! — ; vo dio qu'on arâi de que fasâi cein âo mécanique. S'appelâve monsu Mor et sa fenna l'ètâi onna damuzalla Aovert ; li l'ètâi dan on Mor-Aovert et po bin batsï, l'ètâi bin batsî.

Dan, vaitcé, lo dzor dau dzudzemeint, que l'avocat l'a faliu dèfeindre de leinga Tourdzon et se vo z'avâi oïu clli dèblliottâdzo, vo z'arâi ètâ pardieu pas maul'èbayî. L'a quemeinci pè dere que Tourdzon ètâi on hommo de sorta, brâva dzein, « on andze à la tserrâire et on bon Dieu à l'ottô » — (lo contréro dâi fenne, que desâi, que sant dâi z'andze à la tserrâire, dâi diabllie à l'ottô), — que voliâve alla âo paradis âo bien nion lâi aôdra, qu'on ne pouâve pas l'acchounâ d'avâi robâ quie que sâi, ètâi trâo bravo Tourdzon por cein, que clli que foudrâi einclliouro l'ètâi lo bolondzî et tote lè z'autre racaille dau velâdzo. Et pu dinse onn'hâora doureint, tant qu'à la fin lè dzûdzo sè dîrant que Tourdzon n'ètâi pas on voleu et fut libèrâ de tot.

De vè la né, quand l'avocat Mor-Aovert salue Tourdzon, ie lâi fâ dinse :

— Eh bin ! Tourdzon, ne vo z'âi-io pas bin défeindu de leinga ? N'âi-io pas bin dèvesâ ?

— Destra, monsu Mor-Aovert ! Vo dèvesâvi tant bin que i'é cru mè-mîmo on momeint que n'avé pas robâ lè ceint francs âo bolondzi.

MARC A LOUIS.

PLAISIR ET SOLIDARITÉ

La pluie persistante, impitoyable, qui ruine les espérances de nos agriculteurs, de nos vignerons, de nos hôteliers de montagne, qui contrarie tout le monde, enfin, a causé aussi le désarroi dans le budget de la Fête fédérale de gymnastique, dont sans elle le succès eût été sans précédent.

C'est le déficit. Le combler est une lourde charge pour nos sociétés de gymnastique, « Bourgeoise », « Amis-Gymnastes » et « Grütli ». Mais la solidarité est venue à leur secours. D'un élan généreux et spontané, un grand nombre de sections vaudoises et des cantons voisins, Genève, Neuchâtel, Berne, etc., ont promis leur concours à un grand spectacle gymnastique qui aura lieu demain dimanche, à Beaulieu, à 3 heures. Le programme est des plus alléchants. On y verra entre autres des exercices d'ensemble par les gymnastes d'une part, d'autre part par 2000 écoliers lausannois.

La population lausannoise voudra par sa présence